

LIVRET D'ACCUEIL MATERNITÉ

HÔPITAL PARIS-SACLAY



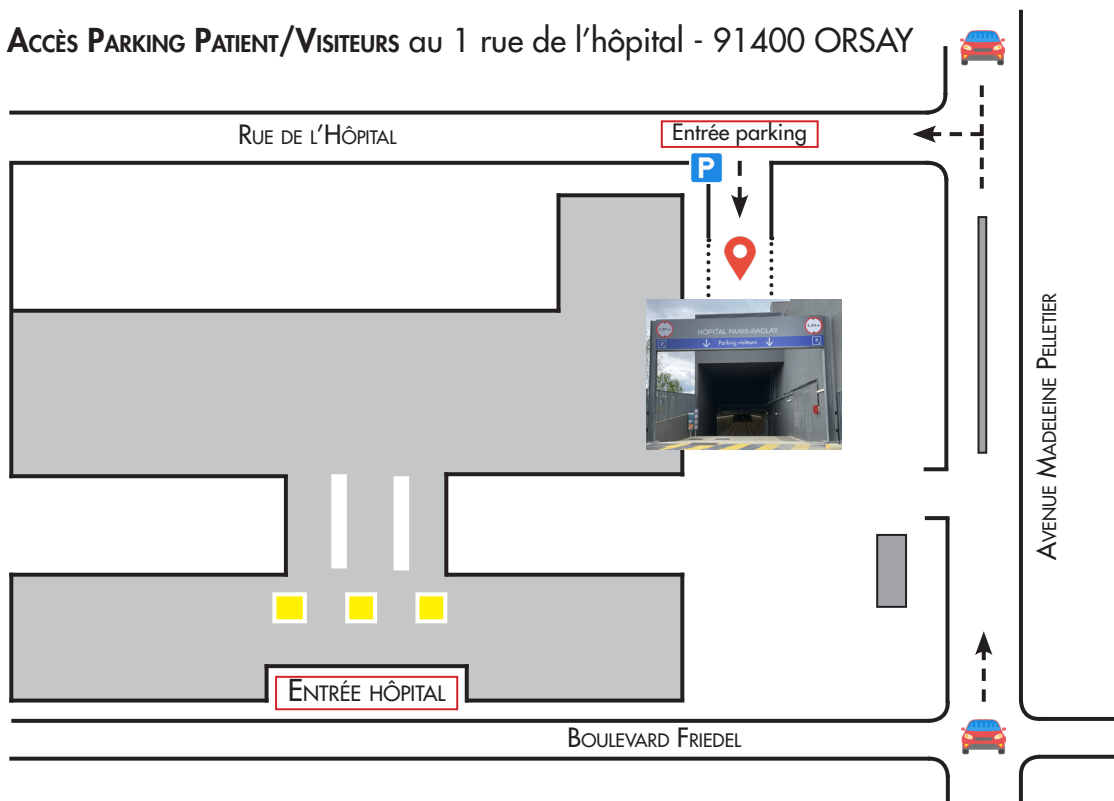
Maman & Bébé

GROUPE HOSPITALIER
NORD-ESSONNE



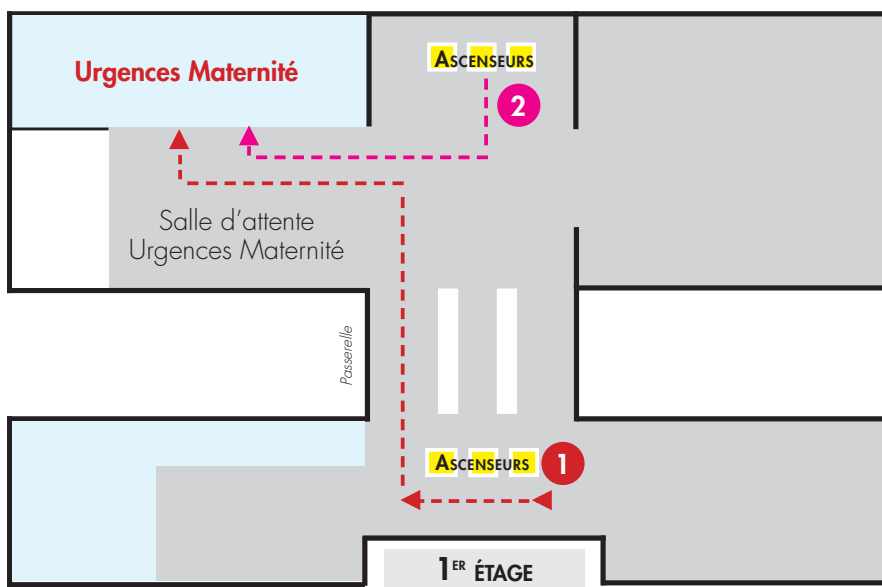
PLANS D'ACCÈS

ACCÈS PARKING PATIENT/VISITEURS au 1 rue de l'hôpital - 91400 ORSAY



- Accès parking payant sous-sol (RJ), suivre circuit visiteur, parking A et B
- A partir du parking (RJ), vous avez accès aux ascenseurs n°2, 3 et 4 desservant le hall et tous les étages

Accès aux urgences maternité / gynécologiques



1

Vous avez la possibilité de vous rendre aux urgences maternité gynécologiques en empruntant **le circuit 1**, en passant par le hall d'accueil.

2

Le circuit 2 vous permet de vous rendre aux urgences maternité gynécologiques depuis le parking, une signalétique mène directement du parking à l'entrée des urgences gynécologiques (**circuit bleu, voir page 15**).

BIENVENUE

L'équipe Médicale.....	4
Les services.....	5
Votre suivi	
Les consultations.....	6
Votre grossesse	
Les petits plus.....	7
Votre accompagnement	
Les urgences.....	8
Votre arrivée	
La salle de naissance.....	9
Votre séjour	
Durant votre séjour	10
Visites.....	11
Sortie.....	11
Déclaration de naissance.....	11
Trousseau bébé.....	12
Trousseau maman.....	13
Charte de la personne accompagnante.....	14
Accès au Parking.....	15

RAPPEL

Vous allez être hospitalisée dans un établissement public et laïque. Les consultations peuvent donc être réalisées par un professionnel de santé homme ou femme, ainsi que par des étudiants en formation, sous supervision.

Toute incivilité envers le personnel de l'établissement est sanctionnée par la loi.

L'ÉQUIPE MÉDICALE

Chef du pôle : Dr S. DALKILIC

Chef de service : Dr S. MAALOUF

Cadre Supérieure du Pôle : Mme Nicole MARTIN

Secrétariat : 01.69.15.92.20

Standard : 01.69.15.91.91



SAGES-FEMMES RESPONSABLES D'UNITÉS



Mme Cindy LORRAIN : Cadre de santé Service Maternité

01.69.18.04.27

Mme Christine SIVRI : Sage-femme Coordinatrice Bloc obstétrical & Urgences Maternité

01.69.15.92.71

Mme Floriane Le LOUET : Sage-femme Coordinatrice Consultations Gynécologie Obstétrique

01.69.15.92.31

PERSONNELS PRÉSENTS À LA MATERNITÉ

Vous rencontrerez au cours de votre grossesse et de votre séjour en maternité une équipe pluridisciplinaire (reconnaissable par la couleur de leur cordon) composée de :

- Des gynécologues obstétriciens (orange)
- Des pédiatres (orange)
- Des sages femmes (rose)
- Des infirmières (bleu foncé)
- Des auxiliaires de puériculture et des aides-soignantes (bleu clair)
- Des secrétaires (violet)

La cadre de chaque service reste à votre écoute si besoin.

DÉCOUVRIR LES SERVICES

Au Rez-de-chaussée porte A (Bâtiment Sud)

Les consultations de suivi de grossesse et de gynécologie, les prise de rendez-vous et d'inscription à la maternité, le centre de prélèvements.



Echographe 3D



Au 1^{er} étage (Bâtiment Nord)

Le bloc obstétrical est composé de 4 salles de pré-travail, 7 salles d'accouchement, dont une salle nature.

Les salles de naissance sont situées à proximité immédiate du bloc opératoire, avec une salle dédiée pour les césariennes en urgence.



Salle de pré travail

Au 2^{ème} étage (Bâtiment Sud)

Un secteur de suites de couches, essentiellement des chambres seules.

Toutes les chambres sont équipées d'un coin nurserie pour vous occuper de votre bébé.



VOTRE SUIVI

LES CONSULTATIONS

Les consultations sont assurées du lundi au vendredi (hors jour fériés) par des médecins et des sages-femmes au RDC, porte A.

Vous pouvez y retrouver les entretiens prénataux précoces (EPP) obligatoires, les consultations obstétricales (3 échographies) recommandées.



Une consultation obstétricale par mois est nécessaire et **3 échographies obligatoires**.

Les explorations fonctionnelles sont assurées par les sages-femmes. Il s'agit d'une consultation avec un monitoring (enregistrement du cœur fœtal).



Veillez à prendre contact avec une sage-femme libérale dès votre 6^{ème} mois de grossesse pour faciliter votre prise en charge dès la sortie de la maternité.



RAPPEL

Une consultation d'Anesthésie est OBLIGATOIRE durant la grossesse et le rendez-vous doit être pris lors de votre inscription à la maternité.

Votre suivi de grossesse peut s'effectuer SOIT sur l'hôpital Paris-Saclay, SOIT sur l'hôpital de Longjumeau. Le suivi de grossesse sur l'hôpital de Longjumeau peut se faire jusqu'au 8ème mois de grossesse.



Inscription Doctolib

Tous les rendez-vous sont à prendre sur Doctolib ou au 01.69.15.92.20.

VOTRE GROSSESSE

LES PETITS PLUS

Proposés par la maternité

En complément de votre suivi médical, nous vous proposons :

- ♥ Des cours de préparation à l'accouchement assurés par une sage-femme de l'équipe de l'hôpital de Paris-Saclay (renseignez-vous auprès des secrétaires) et des cours de préparation à l'accouchement sont également assurés par des sages-femmes libérales, à l'hôpital de proximité de Longjumeau. Renseignements et inscription au secrétariat.
- ♥ Des séances d'ostéopathie pour femme enceinte (prise de rdv via Doctolib).
- ♥ Divers ateliers sont proposés au cours de l'année (Allaitement maternel & alimentation du nouveau-né, Nesting, Sport et Grossesse, Conseils de sortie...).

Vous pouvez rencontrer, si vous le désirez ou à notre demande :

- Une assistante sociale
- Une psychologue
- Un addictologue (tabac, alcool)



Pour immortaliser les premiers instants de votre bébé, Marylène, photographe indépendante vous propose de réaliser des portraits de votre nouveau-né.

Voir contact en page 19.

En cas d'hospitalisation, vous serez au 2^{ème} étage de la maternité dans le secteur des grossesses à risques.

Une sage-femme et un obstétricien référent prendront en charge votre pathologie.

En cas de risque d'accouchement prématuré, vous avez la possibilité de visiter le service de néonatalogie, situé au même niveau que le service.

Service de néonatalogie

Il accueille les nouveau-nés prématurés à partir de 32 semaines d'aménorrhée et des nouveau-nés à terme nécessitant une prise en charge médicale.



VOTRE ACCOMPAGNEMENT LES URGENCES

24H /24 ET 7J /7

Elles sont assurées :

- Aux urgences générales (Accès avenue Madeleine Pelletier) jusqu'à 5 mois de grossesse (22 SA).
- Aux urgences obstétricales (1^{er} étage bâtiment nord) à partir de 5 mois de grossesse.



Quel que soit votre parcours d'urgences, des places de stationnement sont à votre disposition dans le parking visiteurs.

(Situé au sous-sol, voir page 15)



Motifs de consultations aux urgences :

- Contractions utérines
- Perte de liquide
- Perte de sang rouge comme des règles
- Diminution ou arrêt des mouvements du bébé
- Fièvre > 38°C
- Chute
- Autres événements inhabituels...

EN CAS DE DOUTE ?

Les sages-femmes
sont joignables 24H/24
au 01 69 15 92 85

VOTRE ARRIVÉE

LA SALLE DE NAISSANCE



Personnels présents en salle d'accouchement :

- Le jour et la nuit : 3 sages-femmes et 2 aides-soignantes ou auxiliaire de puériculture
- Gynécologue-obstétricien, Pédiatre et Anesthésiste sont de garde sur place.

Pour le bon déroulement de votre accouchement, certaines surveillances sont nécessaires :

Perfusion :

- Avant l'anesthésie péridurale
- Quoi qu'il arrive au moment de la naissance

Monitoring (enregistrement du rythme cardiaque fœtal et des contractions utérines).



Un projet de naissance ?

Si vous le souhaitez, vous pourrez aborder votre projet de naissance avec la Sage-Femme lors de votre Entretien Prénatal Précoce.

Suivant votre projet, la mobilisation est possible et sous certaines conditions (à valider avec l'anesthésiste de garde) :

- Ballon, liane d'étirement
- Positions variées
- Coussins d'allaitement....

Vous avez à votre disposition 1 salle nature avec 1 baignoire. N'hésitez pas à parler de votre projet de naissance à l'équipe médicale qui vous conseillera.



**EN SALLE DE NAISSANCE UNE SEULE PERSONNE PEUT VOUS ACCOMPAGNER
DU DÉBUT À LA FIN, SANS OBLIGATION D'ASSISTER À LA NAISSANCE.**

VOTRE SÉJOUR

CONFORT, ÉCOUTE & SOUTIEN



Dans les heures qui suivent l'accouchement, vous serez installée dans votre chambre. Selon l'horaire, un plateau repas ou une collation pourra vous être servi.

Toutes les chambres sont équipées d'un espace bain pour le bébé, d'une salle de bain pour la maman et d'un placard équipé d'un coffre fort.

Les chambres seules sont payantes : 55 € à la journée.
Nous vous conseillons de contacter votre mutuelle pour la prise en charge.

N'hésitez pas à la demander à votre arrivée et **nous essaierons de vous satisfaire dans la mesure du possible.**

Vous avez accès au réseau wifi gratuit «HOTSPOT».

DURANT VOTRE SÉJOUR ...

Une sage-femme ou une infirmière passera vous voir tous les jours pour le suivi médical post-accouchement. Elle vous accompagnera dans votre allaitement maternel ou artificiel et répondra à vos questions.

Une aide-soignante/ auxiliaire de puériculture vous encadrera ainsi que votre conjoint pour les soins à donner à votre bébé.

Pour rappel, l'eau du robinet est potable pour vous et votre enfant.

Elle peut donc être utilisée pour la préparation des biberons si besoin, selon les recommandations de l'HAS «Haute Autorité de Santé».

LES VISITES

Le coparent peut venir quand il le souhaite à partir de 9h et jusqu'à 20h. Il peut, s'il le souhaite rester dormir et aider sa compagne dans la prise en charge du bébé.

Un fauteuil convertible en lit est disponible en chambre seule exclusivement, le tarif accompagnant est de **25€ par nuit**. Cette demande devra être faite sur le même document que la chambre seule en spécifiant le nombre de nuit.

Le paiement du lit accompagnant se fait dès la 1ère nuit.

**Les visites sont autorisées
tous les jours de 15h à 20h.**

Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis au sein de la maternité excepté les frères et sœurs du nouveau-né et **en présence du co-parent uniquement.**



CONSEIL DES SAGES-FEMMES

Il est dans votre intérêt de limiter les visites afin de profiter de votre séjour pour vous reposer.

LA SORTIE

Vous Votre séjour va durer en moyenne :

- 3 jours pour un accouchement par voie basse
- 4 jours pour une césarienne

Toutefois, il est possible que vous puissiez bénéficier d'une sortie précoce.

Pour la sortie il vous faudra :

- L'accord de la sage-femme. Elle vous remettra vos ordonnances
- L'accord du pédiatre qui examinera votre bébé

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Votre enfant vient de naître, vous avez l'obligation de déclarer sa naissance **DANS LES 5 JOURS** à la mairie d'Orsay.

Au-delà du délai de rigueur, le Procureur de la République devra procéder à la déclaration par jugement ; les frais de justice sont à la charge des parents. (voir page 16)



MAIRIE D'ORSAY
2 Place du Général Leclerc
91400 ORSAY



LE TROUSSEAU

POUR BÉBÉ

IL EST PRÉFÉRABLE DE PRÉPARER 2 TROUSSEUX, UN POUR LA SALLE DE NAISSANCE ET UN AUTRE POUR VOTRE SÉJOUR.

POUR LA SALLE DE NAISSANCE (DANS UN SAC À PART)

- ☐ 1 body cache-cœur manches longues
- ☐ 1 pyjama épais
- ☐ 1 brassière en laine
- ☐ 1 bonnet
- ☐ 1 paire de chaussettes
- ☐ 1 turbulette (gigoteuse)

POUR LE SÉJOUR

- ☐ 5 bodys cache-cœur manches longues
- ☐ 5 pyjamas épais
- ☐ 1 brassière en laine
- ☐ 2 bonnets
- ☐ 3 paires de chaussettes
- ☐ 1 turbulette (gigoteuse)
- ☐ 5 bavoirs
- ☐ 1 paquet de couches
- ☐ 2 serviettes de toilettes
- ☐ Vos produits d'hygiène bébé (savon, coton, etc...)
- ☐ Tétines (facultative)
- ☐ Votre thermomètre bébé
- ☐ Sa tenue de sortie (adaptée à la saison)



N'hésitez pas à préparer votre valise à partir du 7^{ème} mois de grossesse.
La maternité ne fournit qu'un seul paquet de couches



LE TROUSSEAU

POUR MAMAN

POUR LA SALLE DE NAISSANCE (DANS UN SAC À PART)

- ☐ 1 tenue large confortable (style grand tee-shirt ou paréo)
- ☐ 1 brumisateur
- ☐ 1 élastique si cheveux long
- ☐ 1 paire de sandales pour être à l'aise
- ☐ Pas de bijoux ni de vernis

POUR LE SÉJOUR

- ☐ Des tenues larges confortables (jour et nuit)
- ☐ Des slips coton ou culotte de maternité
- ☐ 2 serviettes de toilette (une pour le sol)
- ☐ Des protections hygiéniques (gamme nuit)
- ☐ Chaussons et chaussures
- ☐ Produits d'hygiène
- ☐ 1 stylo

POUR L'ALLAITEMENT

- ☐ 2 soutiens gorge allaitement
- ☐ Tee-shirts adaptés à l'allaitement
- ☐ Des bouts de seins (1 taille au-dessus du sein)
- ☐ Coussin d'allaitement
- ☐ Crème allaitement à base de lanoline pure

POUR L'ACCOMPAGNANT

- ☐ Téléphone et chargeur
- ☐ Eau et snack
- ☐ Tenue de rechange
- ☐ Oreiller et couverture (si nuit sur place : **payante**)



DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À PRENDRE

- Carte ou attestation vitale
- Pièce d'identité
- Livret de famille (si vous en avez un)
- Reconnaissance anticipée si vous l'avez faite + un stylo

CHARTRE DE LA PERSONNE ACCOMPAGNANTE

MATERNITÉ - HÔPITAL PARIS-SACLAY

- 1** Le co-parent peut être autorisé à rester la nuit (si chambre seule), afin de soutenir sa compagne et de l'aider dans la réalisation des soins au nouveau-né. Pour cela, vous devez en faire la demande en même temps que la chambre seule.
- 2** Un fauteuil convertible ainsi que des draps seront mis à disposition pour la durée du séjour.
- 3** L'accompagnant doit adopter une tenue vestimentaire complète et correcte y compris dans la chambre (haut et bas vêtus) de jour comme de nuit.
- 4** Afin de ne pas gêner les soins, chaque jour, nous vous demanderons de plier le fauteuil avant 8H.
- 5** Les repas (petit déjeuner inclus) sont à la charge de l'accompagnant.
- 6** Le nouveau-né reste dans la chambre avec ses parents. Le personnel soignant reste à la disposition de la famille pour les conseils, la surveillance et l'aide à la mise en route de l'alimentation.

POUR INFORMATION

Le jour de la sortie, la chambre doit être rangée et libérée avant midi.

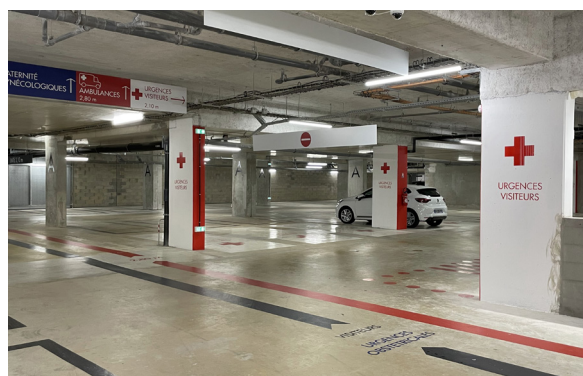
ACCÈS AU PARKING DES URGENCES



Accès au parking

PARKING DES URGENCES GÉNÉRALES

+ SUIVRE LE CIRCUIT URGENCES (VOIR PHOTOS CI-CONTRE)



PARKING DES URGENCES OBSTÉTRICALES

● SUIVRE LE CIRCUIT BLEU



Les urgences gynécologiques et obstétricales accueillent les femmes 7 j/7 et 24 h/24. Celles-ci sont situées au 1^{er} étage du bâtiment Nord (*voir plan page 2*).

Afin de faciliter votre accès aux urgences, un fléchage dédié dès l'entrée du parking vous mènera aux places réservées (voir photo ci-contre). Vous trouverez un circuit dédié et identifié (circuit bleu).

Cette signalétique adaptée vous mènera directement du parking à l'entrée des urgences gynécologiques situées au 1^{er} étage. (*voir plan page 2*)

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Délais :

- La déclaration de naissance doit être faite **dans les 5 jours** qui suivent le jour de l'accouchement (non compris le jour de naissance).

Où réaliser cette démarche ?

Cette formalité s'effectue **uniquement sur rendez-vous** sur le site de la mairie d'Orsay :

www.orsay.fr > rubriques :
Vos démarches > évènements

ou sur : **rendezvousonline.fr**
> Naissances



Pièces à fournir à la MAIRIE (document originaux) :

- **Livret de famille** si les parents en possède déjà un, sinon carte nationale d'identité des deux parents ou passeport ou permis de conduire ou titre de séjour ou un récépissé qui doit être accompagné obligatoirement du titre de séjour.
- **Certificat médical d'accouchement** délivrée par la maternité.
- **Acte de reconnaissance anticipé** si celui-ci a été établi avant la naissance.
- **Acte de naissance de(s) enfant(s) antérieur(s)** en commun, si les parents ne possèdent pas de livret de famille.
- **Acte de naissance des parents** (recommandé) ou éventuellement acte de mariage pour les parents dépourvus de livret de famille.
- Si les parents souhaitent recourir à la **procédure du choix du nom de famille**, ils doivent remplir le formulaire de déclaration de choix d'un nom de famille ci-joint (ou téléchargeable sur le site du service public).

Lieu : ORSAY

ATTENTION DÉCLARATION HORS DÉLAI

Si la déclaration de naissance n'est pas faite dans les délais réglementaires, l'officier d'état civil ne peut pas régulariser la situation lui-même.

Une déclaration judiciaire de naissance est nécessaire. C'est une procédure longue durant laquelle l'enfant n'a pas d'existence juridique.

Dans l'attente de ce jugement, l'enfant ne bénéficiera pas de couverture sociale.

MES NOTES

VOTRE AVIS

DONNEZ NOUS VOTRE AVIS !

Répondez au questionnaire de satisfaction avant votre sortie de la maternité
Celui-ci se trouve dans votre chambre.



TÉLÉCHARGEZ DÈS À PRÉSENT
LE LIVRET D'ACCUEIL DU PATIENT



g
h
ne
GROUPE
HOSPITALIER
NORD-ESSONNE



COMPLÉTEZ LE QUESTIONNAIRE
DE SORTIE ICI

*Dans une démarche de **développement durable**,
votre établissement réduit sa consommation papier !*

Comment ?



1 Scannez
le QR code
de l'établissement*



2 Accédez au livret
d'accueil et à toutes
les informations
de l'établissement



**L'ensemble de l'équipe de la maternité reste à votre écoute
pour répondre à vos questions et vous remercie de la confiance
que vous lui accordez.**



Mary
Photo

*Photographe naissance, spécialisée prématurité
En Essonne & alentours*

CONTACTS

Marylène PINAULT

Mail : maryphoto91@gmail.com

Tél : 06 61 93 93 74

www.maryphoto91.fr



GROUPE HOSPITALIER
NORD-ESSONNE

Hôpital PARIS-SACLAY
1 parvis de l'hôpital
91400 ORSAY

SECRÉTARIAT MATERNITÉ
01.69.15.92.20
maternite.saclay@ghne.fr

N'hésitez pas à consulter notre page web maternité sur le site
www.gh-nord-essonne.fr